



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 juin 2021 à 16 h 00

-----  
AUJOURD'HUI vingt cinq juin deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 juin 2021, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, président la séance**

**Présent(e)s :** Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :** Odile VIGNAL à Anne-Laure STANISLAS, Géraldine BASTIEN à Catherine PINET-TALLON, Dominique BRIAT à Dominique ADENOT, Marianne MAXIMI à Diego LANDIVAR

**Excusé(e)s :** Alparslan COSKUN

**Absent(e)s :**

**Secrétaire :** Wendy LAFAYE

-----  
*Fatima CHENNOUF-TERRASSE arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1.*

*Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (question n°3).*

*Christine DULAC ROUGERIE, Première Adjointe, préside la séance pour la présentation commune aux questions 3 à 7 et le vote de la question n°3.*

*Jean-Pierre BRENAS arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7 (fin du pouvoir donné à Julien BONY).*

*Anna AUBOIS quitte la séance avant le vote de la question n°3 et donne pouvoir à Lucas PEYRE.*

*Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3.*

*Sondès EL HAFIDHI arrive avant le vote de la question n°8 (fin du pouvoir donné à Christophe BERTUCAT).*

*Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n°10 et donne pouvoir à Cécile AUDET.*

-----  
**Rapport N° 53**  
**INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL RELATIVE A LA REPRISSE DE**  
**CONCESSIONS NON ECHUES EN ETAT D'ABANDON DANS LES CIMETIERES**  
-----

Lors de sa séance du 30 septembre 2016, le Conseil Municipal a été informé du lancement des procédures de reprise de concessions funéraires en état d'abandon mais non échues dans les cimetières clermontois, notamment le cimetière de Montferrand.

Le Code général des collectivités territoriales (CGCT) en ses articles L.2223-17, L.2223-18, R.2223-12 à R.2223-23 fixe le cadre de la reprise de concessions en état d'abandon, à savoir qu'à la date du constat :

- l'acte de concession doit avoir plus de 30 ans;
- la dernière inhumation doit avoir plus de 10 ans;
- en présence d'un défunt « Mort pour la France », l'inhumation doit avoir plus de 50 ans ;
- la tombe n'est ni entretenue ni visitée ;
- la recherche des ayants droits des concessionnaires est réalisée ;

Le pôle funéraire a fait procéder aux constats prévus par les textes pour les emplacements du cimetière Montferrand énumérés dans la liste ci-jointe. La publicité a été largement effectuée (plaquettes apposées sur les concessions, affichages à la mairie et au cimetière, courriers etc...).

Par délibération du 16 juillet 2020 prise en application de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le Conseil Municipal a délégué au Maire la possibilité de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé, en accord avec votre commission, de bien vouloir prendre acte :

- que les concessions en état d'abandon figurant sur la liste ci-jointe seront reprises par la commune ;
- qu'un arrêté municipal, publié selon la réglementation en vigueur, prononcera leur reprise,
- que les terrains ainsi libérés seront remis en service pour de nouvelles concessions.

**DELIBERATION**

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 22/07/2021  
Pour le Maire et par délégation,  
La Troisième Adjointe,



Marion CANALES.

LISTE DES CONCESSIONS EN ETAT D'ABANDON REPRISES  
SUIVE A PROCEDURE DE REPRISE  
CIMETIERE DE MONTFERRAND

Numéro de concession				
12 allée 1	172 allée 9	319 allée 7	451 allée 6	1175-2D allée 2
13 allée 1	173 allée 9	321 allée 7	456 allée 6	1176 allée 2
14 allée 1 à droite	174 allée 9	325 allée 7	457 allée 6	1267-1D allée 2
15 allée 1	175 allée 9	326 allée 7	464-1D allée 6	1267-2G allée 2
17 allée 1 à droite	179 allée 9	327 allée 7	464-2G allée 6	1629 bis
26 allée 10	187 allée 9	329 allée 7	468-1D allée 6	1920-2G carré 13
30 allée 10	188 allée 9	331 allée 7	468-2G allée 6	
33 allée 10	191 allée 9	335 allée 7	471 allée 6	
35 allée 10	192 allée 9	336 allée 7	472-1D allée 6	
46 allée 10	193 allée 9	337 allée 7	472-2G allée 6	
52 allée 10	195 allée 9	340 allée 7	473 allée 6	
53 allée 10	197 allée 9	341 allée 7	489 allée 10	
54 allée 10	198 allée 9	342 allée 7	495-2G allée 10	
66 allée 10	203 allée 9	344 allée 7	501-1G	
72 allée 10	214 allée 9	345 allée 7	511-1D	
73 allée 10	217 allée 9	347 allée 7	544-1D carré 12	
75 allée 10	235 allée 7	349 allée 7	583 carré 12	
76 allée 10	238 allée 7	351 allée 7	594-1D carré 12	
77 allée 10	239 allée 7	352 allée 7	602 carré 12	
78 allée 10	242 allée 7	354 allée 7	633-1 allée 5	
79 allée 10	243 allée 7	358 allée 8	723-1G carré 12	
85 allée 10	244 allée 7	362 allée 8	771 carré11 rang 21	
92 allée 10	247 allée 7	375 allée 8	858-2G allée 9	
94 allée 10	249 allée 7	376 allée 8	868-1D allée 9	
95 allée 10	250 allée 7	382 allée 8	876 allée 9	
98 allée 10	254 allée 7	384 allée 8	910-1D allée 9	
99 allée 10	257 allée 7	387 allée 8	910-2G allée 9	
105 allée 10	259 allée 7	388 allée 8	913 allée 8	
108 allée 10	263 allée 7	391-1D allée 8	914-1D allée 9	
109 allée 10	265 allée 7	392 allée 8	915-1G allée 8	
112 allée 10	269 allée 7	393 allée 8	915-2D allée 8	
113 allée 10	271 allée 7	395 allée 8	916-1D allée 9	
116 allée 10	274 allée 7	411 allée 8	919-2D allée 8	
117 allée 10	277 allée 7	412 allée 8	920-1D allée 9	
120 allée 10	295 allée 7	413 allée 8	920-2G allée 9	
122 allée 10	296 allée 7	416 allée 8	988-1G carré 11	
124 allée 10	297 allée 7	424 allée 8	989-2D carré 11	
127 allée 10	299 allée 7	427 allée 8	1003-1G carré 11	
129 allée 10	301 allée 7	428 allée 8	1003-2D carré 11	
147 allée 10	302 allée 7	430 allée 6	1038-2G carré 5	
150 allée 10	303 allée 7	433 allée 6	1040-1D carré 5	
151 allée 10	304 allée 7	438 allée 6	1044-2G carré 5	
169 allée 9	307 allée 7	439 allée 6	1045-1D carré 5	
170 allée 9	315 allée 7	445 allée 6	1048 carré 5	
171 allée 9	316 allée 7	450 allée 6	1175-1G allée 2	